

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 1965

présenté par

M. Bignon, M. Geoffroy, M. Gest, M. Grosdidier, M. Grouard, M. Havard,  
Mme Hostalier, M. Morel-A-L'Huissier, M. Pancher et M. Paternotte

-----  
**ARTICLE 45**

À la fin de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« du dispositif »,

les mots :

« de la manière dont se déroule l'enquête publique. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement a pour objet de simplifier le déroulement d'une enquête publique.